



ECOLE MUNICIPALE de MUSIQUE

« Jean- Claude BONHOMME »
de LAMBRES-LEZ-DOUAI

Les nouveaux élèves peuvent s'inscrire à l'école municipale de musique :

DU MARDI 01 au VENDREDI 04 JUILLET 2025 de 16h30 à 19h

Ecole de musique 205 rue du Maréchal Leclerc à Lambres-Lez-Douai
Tél : 03.27.95.95.12 adresse mail : pierrecamier@lambreslezdouai.fr

Monsieur Pierre CAMIER Directeur se tiendra à votre disposition pour tous renseignements.

Une classe d'éveil pour les enfants de 5 ans vous est proposée avec un professeur spécialisé pour la petite enfance avec la découverte des instruments le vendredi de 16h30 à 17h30.

Les cours de débutants (Initial) à partir de 6 ans, les enfants peuvent découvrir la formation musicale : le chant, la lecture de notes, la lecture de rythmes, la théorie et la découverte des instruments. Les instruments ainsi que les ouvrages de formation musicale sont prêtés par l'école.

Les cours ont lieu les vendredis de 17h30 à 18h30.

Il n'y a pas d'âge pour commencer, des cours sont prévus pour les adultes.

Ils sont répartis le long de la semaine et après l'école.

La scolarité est de 48,75 € pour les habitants de Lambres

et 160,38 € pour les extérieurs (règlement au trésor public indiqué sur facture)

Les instruments enseignés sont : la flûte, la clarinette, le hautbois, le saxophone, le basson, le cor, la trompette, le cornet, le trombone, le tuba, la contrebasse à cordes, la guitare-basse, la percussion, le piano (limité à 15 élèves avec priorité aux Lambrésiens)

Pratique collective :

Orchestres Cadet et Junior ; Maitrise des petits chanteurs ;

Orchestre d'Harmonie

REPRISE DES COURS A PARTIR DU LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025 Pour tous renseignements complémentaires (fiche d'inscription ; tarif ; horaires des cours de solfège et rencontre avec les professeurs d'instruments sont sur le site de la mairie de LAMBRES : rubrique Ecole de Musique)